

## Fiche-action n°SA1

### Atelier du futur n°7 « Solidarité et accueil »

**« Organiser, en collaboration avec le CO de la Seymaz et le Centre de loisirs, des activités avec des jeunes autour du thème « Riche, pauvre... ça veut dire quoi ? » avec l'objectif de créer une exposition »**

#### Situation et justification

L'association « Enfants du Monde » (EdM) <sup>1</sup> a produit un matériel d'information et de sensibilisation basé sur des questions posées à plus de cent enfants de pays du Sud comme du Nord. Leurs réponses s'expriment à travers des photos qu'ils ont prises eux-mêmes et légendées. Ces données permettent d'appréhender le regard de ces enfants sur leur situation, les représentations qu'ils se font du milieu qui les entoure, leurs rêves pour demain... Le résultat de cette démarche nommée « Regards d'enfance » est extrêmement riche et incite inmanquablement à nous interroger sur nos propres valeurs.

L'ONG réalise des expositions publiques<sup>2</sup> et met à disposition des compétences et du matériel pour les communes ou les établissements scolaires intéressés par l'organisation d'animations visant les jeunes dans la tranche d'âge 9-15 ans. Conçu pour un animateur (souvent un enseignant), il existe en particulier un dossier intitulé « Riche, pauvre... ça veut dire quoi ? », lequel comprend un guide pédagogique qui propose diverses activités pour travailler les notions de richesse et de pauvreté sur le support de 34 photos jointes ainsi que des textes pour approfondir la réflexion (fables, articles, témoignages, chansons, etc.).

Une proposition de travail pratique consiste à ce que les enfants photographient, dans leur environnement quotidien, des représentations de ce qu'ils appréhendent comme emblématiques des notions de richesse et de pauvreté. Cette activité donne lieu à des échanges en groupe puis à une exposition publique dans la commune. Pour valoriser une telle réalisation, le site internet d'EdM offre aussi la possibilité de diffuser des photos prises et commentées par des enfants<sup>3</sup>. Sensibiliser des enfants sur ce thème constitue une expérience forte d'éducation à la citoyenneté.

#### Objectifs visés

- Développer, en particulier auprès des jeunes de Chêne-Bourg, une réflexion et des échanges sur les valeurs humaines de solidarité et de tolérance, les différences et/ou les similitudes qui peuvent être constatées selon les cultures et les conditions sociales, le pouvoir de l'argent, etc.
- Aiguiser l'attention et le sens de l'analyse en exerçant des travaux pratiques dans l'environnement communal.

#### Pertinence « développement durable » de l'action

##### Pôle social

Cette action à forte dominante sociale trouve sa justification dans trois postulats du développement durable retenus par la Confédération suisse<sup>4</sup>. Ces postulats concernent respectivement « l'interdiction de toute discrimination », « l'intégration des défavorisés » et « la compréhension entre les personnes et les cultures » :

<sup>1</sup> Créée en 1968, l'association Enfants du Monde (EdM) est une organisation non gouvernementale (ONG). Son objectif est d'aider et de protéger les enfants des pays défavorisés. Présente dans 8 pays, sur 4 continents, EdM gère 20 projets en faveur d'environ 42'000 enfants. En Suisse, EdM a mis en place plusieurs projets dans une optique d'information et de sensibilisation des jeunes aux problèmes Nord-Sud. A Genève, EdM compte 13 collaborateurs et une équipe de bénévoles. L'exposition « Riche, pauvre...ça veut dire quoi ? » est gérée par Mme Melinda Quadir. Site : [www.edm.ch](http://www.edm.ch)

<sup>2</sup> Une exposition était installée à Genève du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre sur le quai Wilson ; elle a déjà été présentée une quinzaine de fois en Suisse romande depuis sa création en 2006.

<sup>3</sup> Plusieurs de ces séries de photos commentées peuvent être consultées par pays (voir par exemple le travail de Genevois dans le dossier « Suisse ») dans le site [www.edm.ch](http://www.edm.ch)>Regards d'enfance>Exposition en ligne>par pays.

<sup>4</sup> Les indicateurs et postulats « Monet » sont décrits dans le site internet de la Confédération : [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) (chapitre développement durable).

- Postulat 4a : « Personne ne doit être victime de discrimination en raison de ses qualités visibles ou invisibles ».
- Postulat 4c : « L'intégration de groupes de population ou de régions défavorisés dans la vie économique, sociale, culturelle et politique doit être encouragée ».
- Postulat 5a : « Compte tenu du fait que le fonctionnement et la survie de la société dépendent essentiellement de la solidarité existant entre ses membres, il faut encourager les échanges et la compréhension entre les individus et les groupes ».

#### Pôles environnemental et économique :

La mise en application de cette action a un faible impact environnemental, elle nécessite en outre un budget réduit pour la commune.

#### **Descriptif et mise en place de l'action**

La réalisation de cette action pourrait donner lieu à une collaboration entre le CO de la Seymaz, le Centre de loisirs et la commune de Chêne-Bourg. Des travaux s'effectueraient donc avec les enfants sous la responsabilité d'enseignants du CO. Durant cette période et de manière coordonnée, le Centre de loisirs de Chêne-Bourg organiserait des activités complémentaires avec des jeunes qui fréquentent le Centre.

La commune de Chêne-Bourg favoriserait l'organisation de la restitution publique des travaux effectués au CO et au Centre de loisirs : exposition des photos (au Centre de loisirs voire au Point Favre), organisation éventuelle d'un débat avec la présence de conférenciers, réalisation éventuelle d'une plaquette co-éditée avec le CO de la Seymaz.

La commune doit donc donner l'impulsion en proposant une forme de collaboration avec la direction du CO de la Seymaz et le Centre de loisirs. Il sera utile de consulter rapidement les représentants de l'ONG EdM<sup>5</sup> sachant qu'ils se montrent disponibles pour fournir des conseils expérimentés sur l'organisation d'animations et l'utilisation de leur matériel ; ils peuvent aussi se déplacer gracieusement pour participer à une animation interactive avec des groupes d'enfants.

#### **Calendrier**

Adoption et préparation de cette action dans les meilleurs délais.

#### **Responsables**

Le-la Conseiller-ère administratif-ve en charge des « affaires sociales », le-la Conseiller-ère administratif-ve en charge de la « culture et loisirs », le-la Président-e de la Commission « culture et loisirs », le-la Président-e de la Commission « affaires sociales », le Secrétaire général.

#### **Partenaires**

Le Service social de la commune (coordination de l'action), l'association Enfants du Monde (conseils, mise à disposition de matériel pédagogique), le CO de la Seymaz (organisation des travaux avec les enfants), le Centre de loisirs (animations impliquant des jeunes du Centre, organisation éventuelle de l'exposition et d'un débat permettant de restituer les travaux effectués), les enfants de Chêne-Bourg.

#### **Budget**

Il reste à préciser dans le cadre de la collaboration avec le CO de la Seymaz. A priori, le budget devrait se limiter à des frais techniques (pris en charge par le CO ?) et des frais promotionnels et divers (pris en charge par la commune à hauteur de quelques milliers de francs):

- Acquisition d'un ou de plusieurs dossiers pédagogiques d'EdM (un exemplaire par animateur au prix unitaire de CHF 28.-) ;
- Prêt d'appareils photos (ou simplement l'usage d'appareils personnels ?) ;
- Tirage des photos sélectionnées en vue de l'exposition et supports d'exposition
- Promotion de l'exposition (affiches) et organisation d'un vernissage (verrée).
- Invitation d'un ou deux conférenciers.
- Eventuelle brochure compilant les photos sélectionnées et quelques textes issus des travaux pratiques.

En outre, une partie du budget de l'action pourrait faire l'objet d'une subvention allouée par la Fondation Education et Développement<sup>6</sup> (FED), un organisme qui soutient Enfants du Monde.

<sup>5</sup> Enfants du Monde - ch. Auguste-Vilbert 14 – 1218 Grand-Saconnex - tél. 022.791.00.47 – info-projetjeunes@edm.ch

<sup>6</sup> FED – www.globaleducation.ch (entretien avec M. Maurer, tél. 021.612.00.81)

**Indicateurs de développement durable**

- Nombre d'enfants participant aux ateliers pratiques.
- Appréciations recueillies sur des circulaires d'enquêtes distribuées aux participants et aux visiteurs de l'exposition.

**Suivi et amélioration continue**

Après la réalisation de l'action et sur la base des indicateurs ci-dessus, évaluer l'intérêt de reconduire l'opération.